AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2355
FR0000125346-FS0719

12 novembre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

INGENICO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 novembre 2014, la société Jupiter Asset Management Ltd (1 Grosvenor Place, Londres, SW1X 7JJ, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds sous gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 novembre 2014, le seuil de 5% du capital de la société INGENICO et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 796 075 actions INGENICO représentant 3 818 945 droits de vote, soit 4,98% du capital et 5,97% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions INGENICO sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 56 110 633 actions représentant 64 013 279 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.